

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

Arrêté du 9 octobre 2009 portant affectation d'un interne ayant satisfait aux épreuves classantes nationales anonymes donnant accès au troisième cycle des études médicales au titre de l'année universitaire 2009-2010

NOR : SASN0930998A

La directrice générale du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière,

Vu le décret n° 2004-67 du 16 janvier 2004 modifié organisant le troisième cycle des études médicales ;

Vu le décret n° 2007-704 du 4 mai 2007 relatif à l'organisation et au fonctionnement du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière et modifiant le code de la santé publique (dispositions réglementaires),

Arrête :

Article 1^{er}

M. Basle Alexandre classé 5 202^e aux épreuves classantes nationales année universitaire 2009-2010 est affecté dans la subdivision de Lyon, discipline spécialités médicales.

Article 2

La directrice générale du Centre national de gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 9 octobre 2009.

*La directrice générale
du Centre national de gestion,*
D. TOUPILLIER